



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

TF1

Question écrite n° 36513

Texte de la question

Mme Florence d'Harcourt appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, sur les conditions dans lesquelles s'est déroulée la première assemblée générale mixte de TF 1. Il avait été prévu lors de la privatisation que le capital serait reparti entre le groupe repreneur (10 500 000 actions), les petits porteurs (410 000 actions) et le personnel (10 p 100 des actions) ; que ces trois groupes auraient des administrateurs auxquels s'ajouteraient des administrateurs nommés par le Gouvernement. Or de nombreux correspondants me signalent que la première assemblée du 14 janvier 1988 s'est déroulée presque « confidentiellement », les petits porteurs n'ayant été prévenus ni par les médias, ni par les banques, ni par les agents de change, seuls 112 actionnaires étaient présents représentant 1 050 actionnaires. Le quorum a donc été obtenu grâce aux voix des seuls repreneurs. Elle lui demande si c'est ainsi qu'il a envisagé le fonctionnement de la privatisation de TF 1 ?

Texte de la réponse

Reponse. - question évoquée par l'honorable parlementaire, a indiqué que l'entreprise avait, en matière de convocation de ses actionnaires, satisfait aux obligations légales. Toutefois, elle a jugé utile d'appeler l'attention du président de la société TF 1 sur les difficultés rencontrées par ses petits actionnaires pour obtenir les documents préparatoires et les formules de procuration, ainsi que sur leur sentiment d'être insuffisamment informés de la convocation de cette assemblée. Saisie également de plaintes d'actionnaires d'autres sociétés signalant des difficultés similaires, la commission des opérations de bourse a formulé, tant à l'attention des sociétés cotées que des intermédiaires financiers, une recommandation relative à la participation et à la représentation des actionnaires aux assemblées générales ainsi qu'à la mise en œuvre du vote par correspondance.

Données clés

Auteur : [Mme d'Harcourt Florence](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36513

Rubrique : Télévision

Ministère interrogé : économie, finances et privatisation.

Ministère attributaire : économie, finances et privatisation.

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 1988, page 659

Réponse publiée le : 9 mai 1988, page 2015